



Département des HAUTES-ALPES
Arrondissement de Briançon
Canton de Briançon 1

Commune de LA SALLE LES ALPES

n°22.05.04

Rapporteur : Virginie DEMONSSAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 23 juin 2022

Date d'affichage : 23 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le 29 juin à dix-huit heures trente

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de M. Emeric SALLE, Maire,

Etaient Présents :

Gilles PERLI, Jean-Michel DELBANO, Muriel FINE, Jean-Paul SALLE, Adjoints,
Gaspard BOREL, Magali BRECHU, Virginie DEMONSSAND, Nathalie FORM,

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Isabelle DESMALLEES ayant donné pouvoir à Emeric SALLE
Paul FIGVED ayant donné pouvoir à Gilles PERLI
Sophie PAUMOND ayant donné pouvoir à Muriel FINE
Natacha SALLE ayant donné pouvoir à Jean-Michel DELBANO
Jean-Claude VINATIER ayant donné pouvoir à Jean-Paul SALLE

Nombre de Membres en exercice : 14

Nombre de Membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 14

Nathalie FORM a été élue secrétaire de séance

Objet : Tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2022

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée ;

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1^{er} juillet 2022 ;

Le Conseil Municipal est invité à approuver les modifications du tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

Cadres d'emplois et grades supprimés	Cadres d'emplois et grades créés	Durée hebdomadaire des Cadres d'emplois créés
Cadre d'emplois des Attachés		
	2 Adjoint administratifs C1	TC

Le tableau des effectifs du personnel communal au 1^{er} juillet 2022 est arrêté comme suit :

1 - EMPLOI FONCTIONNEL			
Cat	Libellé du grades	Nombre d'agents	Temps de travail
Cat A	Directeur Général des Services	1	TC
2 - EMPLOIS PERMANENTS			
Services administratifs			
Cat	Libellé du grades	Nombre d'agents	Temps de travail
Cat A	Attaché principal	1	TC
	Attaché	1	TC
Cat B	Rédacteur Principal de 1ère classe B 3	3	TC
	Rédacteur Principal de 2ème classe B 2	1	TC
	Rédacteurs B 1	3	TC
Cat C	Adjoint administratifs principaux de 1ère classe C 3	2	TC
	Adjoint administratifs principaux de 2ème classe C 2	1	TC
	Adjoint administratifs C 1	3	TC
Total		15	
Service animation – culture- patrimoine :			
Cat A	Attaché de Conservation du Patrimoine (poste non occupé)	1	TC
Cat C	Adjoint d'animation territorial principal de 1ère classe C 3	1	TC
Cat C	Adjoint du Patrimoine principal de 2ème classe C 2	1	TC
Cat C	Adjoint du Patrimoine	1	TC
Total		4	
Entretien			
Cat C	Adjoint technique C 1	1	TNC
	Adjoint technique (vacant) C1	1	TC
Total		2	
Police Municipale			
Cat B	Chef de service principal de 1ère classe B 3	1	TC

Cat C	Brigadier-chef principal	1	TC
Total		2	
Services techniques			
Cat B	Ingénieur territorial	1	TC
	Rédacteur Principal de 1ère classe B 3	1	TC
Cat C	Agents de maîtrise principaux	4	TC
	Agent de maîtrise	2	TC
	Adjoints techniques principaux de 1ère classe C 3	5	TC
	Adjoints techniques principaux de 2ème classe C 2	2	TC
	Adjoints techniques C 1	1	TC
Total		16	
Sport			
Cat C	Adjoints techniques principal 2 ^{ème} classe C 2	1	TNC
	Adjoint technique C 1	1	TNC
Total		2	
Services scolaires			
Cat C	ATSEM principal de 1ère classe C 3	1	TC
	ATSEM principal de 2ème classe C 2	1	TC
Total		2	
Total emplois permanents		44	
2 - EMPLOIS NON PERMANENTS			
Emplois saisonniers (article 3 I 2°)			
Cat B	Piscine : - Chef de bassin	1	TC
Cat C	- Maîtres Nageur Sauveteur	3	TC
	- caissières	4	TNC/TC
	Agents de Surveillance de la Voie Publique	2	TC
	Culture - Patrimoine (Musée Eté et Hiver)	1	TNC
	Services techniques : adjoints techniques	10	TC/TNC
	Mairie : adjoint administratif	1	TC
	Accroissement temporaire d'activité 311°		
	Service scolaire : adjoint technique	1	TNC
Total		23	
	Vacataire : école délibération n°20 06 16 du 30 septembre 2020	1	TNC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

- ☞ **APPROUVE** les modifications proposées ;
- ☞ **ARRETE** le tableau des effectifs tel que ci-dessus ;
- ☞ **AUTORISE** M. le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires en ce sens.

Fait et délibéré en séance le 29 juin 2022



Le Maire

Emeric SALLE